



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2022, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

|                          |            |   |            |
|--------------------------|------------|---|------------|
| <b>Référence FDS:</b>    | 24-1027-2  | <b>Numéro de version:</b>                 | 1.07       |
| <b>Date de révision:</b> | 15/11/2022 | <b>Annule et remplace la version du :</b> | 19/02/2021 |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Dyneon™ Fluoroplastique PFA 6505 TZ

#### Numéros d'identification de produit

97-5000-1370-7

7000031894

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Fluorothermoplastique

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

**ADRESSE:** 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX  
**Téléphone:** 01 30 31 61 61  
**E-mail:** tfr@mmm.com  
**Site internet** <http://3m.quickfds.com>

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

#### CLASSIFICATION:

Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

**2.2. Eléments de l'étiquette****Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

**Ingrédients :**

| Ingrédient  | Numéro CAS | EC No. | % par poids |
|---|------------|--------|-------------|
| Copolymère tétrafluoroéthylène-perfluor(propyl vinyl éther) | 26655-00-5 |        | 99 - 100    |

**AUTRES INFORMATIONS:****Précaution - Extra:**

Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas brûler sans flamme externe. Porter un appareil respiratoire autonome et de protection contre l'acide fluorhydrique. ATTENTION, LES VAPEURS EMISES PENDANT LA MISE EN OEUVRE PEUVENT ETRE DANGEREUSES EN CAS D'INHALATION. Ces vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Eviter la contamination du tabac par le polymère. Avant l'utilisation, lire la fiche de données de sécurité.

**2.3 .Autres dangers**

Peut provoquer des brûlures.

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

| Ingrédient  | Identifiant(s)      | %        | Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] |
|---|---------------------|----------|---|
| Copolymère tétrafluoroéthylène-perfluor(propyl vinyl éther) | (N° CAS) 26655-00-5 | 99 - 100 | Substance non classée comme dangereuse                    |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

**3.2. Mélanges**

Ne s'applique pas.

**4. PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE

MATERIAU FONDU. Consulter immédiatement un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

L'exposition à des températures extrêmes peut entraîner une décomposition thermique. Voir chapitre 10, stabilité et réactivité.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Consulter les précautions d'autres sections.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'inhalation des produits de décomposition thermique. Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Stocker les vêtements de travail à l'écart des autres vêtements, des produits alimentaires et du tabac. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas fumer: Fumer en utilisant ce produit peut entraîner la contamination du tabac et / ou de la fumée et de conduire à la formation de produits de décomposition dangereux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Pas conditions de stockage particulières

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

#### Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

### 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Pour les situations où le matériel pourrait être exposé à une surchauffe extrême due à une mauvaise utilisation ou défaillance de l'équipement, l'utilisation avec une ventilation adéquate locale suffisante pour maintenir les niveaux de produits de décomposition thermique en dessous de leur limites d'exposition Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. C' est nécessaire d'utiliser une ventilation extractive ci-dessus 400°C.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

##### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

##### *Normes applicables / Standards*

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

##### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

| Matériel        | Epaisseur (mm)             | Temps de pénétration       |
|-----------------|----------------------------|----------------------------|
| Polymère laminé | Pas de données disponibles | Pas de données disponibles |

##### *Normes applicables / Standards*

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

##### Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil

respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Pour les situations où le matériau peut être exposé à une surchauffe extrême en raison d'une mauvaise utilisation ou d'une défaillance de l'équipement, utilisez un respirateur à adduction d'air à pression positive.

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

#### *Normes applicables / Standards*

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A & P

#### **Dangers thermiques**

Porter des gants anti-chaaleur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

#### *Normes applicables / Standards*

Utiliser des gants testés selon la norme EN 407

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

|   |  |
|---|--|
| <b>Etat physique:</b>                         | Solide   |
| <b>Aspect physique spécifique::</b>           | Poudre   |
| <b>Couleur</b>                                | blanc  |
| <b>Odeur</b>                                  | Inodore  |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>                | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>  |
| <b>Point de fusion / point de congélation</b> | 300 - 320 °C [ <i>Méthode de test:</i> Testé selon un protocole ASTM] [ <i>Conditions:</i> D 3307] |
| <b>Point/intervalle d'ébullition:</b>         | <i>Non applicable.</i>   |
| <b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>          | Non classifié  |
| <b>Limites d'inflammabilité (LEL)</b>         | <i>Non applicable.</i>   |
| <b>Limites d'inflammabilité (UEL)</b>         | <i>Non applicable.</i>   |
| <b>Point d'éclair:</b>                        | Pas de point d'éclair  |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b>   | <i>Non applicable.</i>   |
| <b>Température de décomposition</b>           | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>  |
| <b>pH</b>                                     | <i>la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)</i>                                    |
| <b>Viscosité cinématique</b>                  | <i>Non applicable.</i>   |
| <b>Hydrosolubilité</b>                        | Négligeable  |
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                   | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>  |
| <b>Coefficient de partage n-octanol / eau</b> | <i>Pas de données de tests disponibles.</i>  |
| <b>Pression de vapeur</b>                     | <i>Non applicable.</i>   |
| <b>Densité</b>                                | 2,14 - 2,18 g/cm <sup>3</sup>  |
| <b>Densité relative</b>                       | 2,14 - 2,18 [ <i>Réf. Standard</i> :Eau = 1]   |
| <b>Densité de vapeur relative</b>             | <i>Non applicable.</i>   |

### 9.2. Autres informations:

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Composés Organiques Volatils</b>  | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| <b>Taux d'évaporation:</b>           | <i>Non applicable.</i>                      |
| <b>Masse moléculaire:</b>            | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| <b>Teneur en matières volatiles:</b> | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| <b>Teneur en matières volatiles:</b> | Négligeable                                 |

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

### 10.5 Matériaux à éviter:

Métaux alcalins

Réactions avec les métaux en poudre à partir de 370°C

### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

| <u>Substance</u>                | <u>Condition</u>         |
|---------------------------------|--------------------------|
| Hexafluoropropène               | aux températures élevées |
| Fluorure de carbonyle           | aux températures élevées |
| Monoxyde de carbone             | aux températures élevées |
| Dioxyde de carbone              | aux températures élevées |
| fluorure d'hydrogène            | aux températures élevées |
| perfluoroisobutylène (PFIB)     | aux températures élevées |
| Vapeur toxique, gaz, particule. | aux températures élevées |

Si le produit est soumis à des températures extrêmes suite à une mauvaise utilisation ou à une défaillance d'équipement, il peut se décomposer en émettant des produits toxiques tels que l'acide fluorhydrique et le perfluoroisobutylène.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

#### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Lors du chauffage :

Une maladie temporaire comme la grippe avec difficultés respiratoires, fièvre, toux, cyanose et frissons peut apparaître après l'inhalation des produits de décomposition du polymère fluoré. Le fait de fumer du tabac contaminé par ce polymère augmente le risque d'être exposé aux produits de décomposition. Les symptômes apparaissent habituellement après 2 heures et diminuent dans les 36 à 48 heures. Des effets persistants sur le système respiratoire ont été rarement observés.

**Contact avec la peau:**

Pendant le chauffage, des brûlures thermiques peuvent apparaître avec des signes / symptômes qui peuvent inclure une douleur intense, une rougeur et un gonflement et une destruction des tissus. Irritation mécanique de la peau: les symptômes peuvent inclure démangeaisons et rougeurs.

**Contact avec les yeux:**

Brûlures d'origine thermique : les symptômes peuvent inclure une forte douleur, rougeur, gonflement et destruction des tissus. Irritation oculaire d'ordre mécanique: les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiements.

**Ingestion:**

Aucun effet sur la santé connu.

**Information complémentaire:**

Les dangers de ce produit ne sont pas complètement connus. Une manipulation sûre doit être suivie (comme décrit en sections 7 et 8) et des mesures d'aide aux premiers secours (comme décrit en section 4) doivent être prises en cas d'exposition.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aiguë**

| Nom   | Route     | Organismes | Valeur   |
|---|-----------|------------|--|
| Produit   | Ingestion |            | Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg |
| Copolymère tétrafluoroéthylène-perfluor(propyl vinyl éther) | Cutané    |            | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg              |
| Copolymère tétrafluoroéthylène-perfluor(propyl vinyl éther) | Ingestion |            | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg              |

TAE = Toxicité Aiguë Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Sensibilisation de la peau**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Mutagénicité cellules germinales**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Cancérogénicité**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour la reproduction**

**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Organe(s) cible(s)****Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Danger par aspiration**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

**11.2. Informations sur d'autres dangers**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

**Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.**

**12.1 Toxicité:**

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel  | N° CAS     | Organisme | Type  | Exposition | Test point final | Test résultat |
|---|------------|-----------|---|------------|------------------|---------------|
| Copolymère tétrafluoroéthylène-perfluor(propyl vinyl éther) | 26655-00-5 | N/A       | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A        | N/A              | N/A           |

**12.2 Persistance et dégradabilité:**

| Matériel  | N° CAS     | Type de test                             | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|---|------------|--|-------|--------------|---------------|-----------|
| Copolymère tétrafluoroéthylène-perfluor(propyl vinyl éther) | 26655-00-5 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A   | N/A          | N/A           | N/A       |

**12.3. Potentiel de bioaccumulation:**

| Matériel | CAS N° | Type de test | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|----------|--------|--------------|-------|--------------|---------------|-----------|
|----------|--------|--------------|-------|--------------|---------------|-----------|

|   |            |   |     |     |     |     |
|---|------------|---|-----|-----|-----|-----|
| Copolymère tétrafluoroéthylène-perfluor(propyl vinyl éther) | 26655-00-5 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A | N/A | N/A | N/A |
|---|------------|---|-----|-----|-----|-----|

**12.4. Mobilité dans le sol:**

Pas de donnée de test disponible

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:**

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

**12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne**

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

**12.7. Autres effets indésirables**

Pas d'information disponible.

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée. La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Si aucune des options d'élimination est disponible, les déchets des produits peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

070213 Déchets plastiques

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Non classé dangereux pour le transport

|  | <b>Transport routier (ADR)</b>       | <b>Transport aérien (IATA)</b>       | <b>Transport maritime (IMDG)</b>     |
|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification</b>        | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |
| <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b> | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. | Pas de données de tests disponibles. |

|  |   |   |   |
|--|---|---|---|
| <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>                            | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>   | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>14.5 Dangers pour l'environnement</b>                                     | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur</b>                         | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b> | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Température de régulation</b>   | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Température critique</b>  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Code de classification ADR</b>  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |
| <b>Code de ségrégation IMDG</b>  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  | Pas de données de tests disponibles.  |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

#### Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contactez la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

#### DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1  
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2  
Aucun

**Règlement (EU) No 649/2012**

Aucun produit chimique répertorié

**Tableau des maladies professionnelles**

32 Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux

**15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n° 1907/2006, tel que modifié.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Raison de la révision:**

- CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
- Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
- Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été modifiée.
- Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
- Section 11: Effets sur la santé - les yeux (Information) - L'information a été modifiée.
- Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
- 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
- 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
- Section 14 Code de classification - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Température de régulation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Température critique - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur - Titre principal - L'information a été supprimée.
- Section 14 Coefficient multiplicateur - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
- Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Groupe d'emballage - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été modifiée.
- Section 14 Code de ségrégation - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Précautions particulières - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Catégorie de transport - Titre principal - L'information a été supprimée.
- Section 14 Catégorie de transport - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
- Section 14 Transport en vrac - Données réglementaires - L'information a été modifiée.
- Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI - Titre principal - L'information a été modifiée.
- Section 14 Transport non autorisé - Titre principal - L'information a été supprimée.
- Section 14 Transport non autorisé - Données réglementaires - L'information a été supprimée.
- Section 14 code tunnel – Titre principal - L'information a été supprimée.
- Section 14 Code tunnel – Données réglementaires - L'information a été supprimée.
- Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été modifiée.
- Section 14 Numéro ONU - L'information a été modifiée.
- Section 15: Régulations - Inventaires - L'information a été ajoutée.
- Section 2: Pas d'information disponibles concernant PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le

suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**